

2 114 200 habitants dans le Rhône à l'horizon 2070

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 124 • Janvier 2023



Dans l'hypothèse d'une poursuite des tendances démographiques récentes, la population du Rhône serait de 2 114 200 habitants en 2070, soit un gain 254 700 personnes par rapport à 2018. Il fait partie des trois départements de la région affichant la plus forte croissance. Celle-ci ne serait cependant pas linéaire : la population du Rhône augmenterait jusqu'en 2066 et déclinerait très faiblement ensuite. La croissance démographique serait plus rapide dans le territoire du Conseil départemental du Rhône que dans la Métropole de Lyon. Par ailleurs, le vieillissement de la population se poursuivrait, l'âge moyen augmentant respectivement de sept ans et trois ans entre 2018 et 2070 dans ces deux territoires.

Près de 1 859 500 habitants résident dans le Rhône en 2018. La croissance de la population rhodanienne est très dynamique avec un taux de variation annuel moyen de 0,9 % entre 2013 et 2018, nettement supérieur à la moyenne régionale, essentiellement du fait d'un solde naturel élevé (+ 0,8 %). Cette croissance démographique du Rhône est portée par le dynamisme conjoint de la Métropole de Lyon (+ 0,8 %) et du territoire de compétence du Conseil départemental du Rhône (+ 0,9 %).

La croissance rhodanienne, moteur de la région

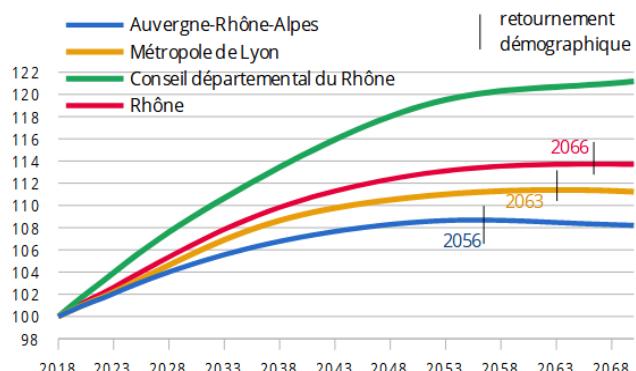
Si les tendances démographiques observées récemment se prolongeaient (scénario « central ») ▶ **sources**, la population du Rhône augmenterait de 0,25 % par an entre 2018 et 2070, plus vite que celle de la région (+ 0,15 %). Il resterait l'un des départements de la région à la croissance démographique la plus forte ▶ **figure 1**.

► 1. Évolution annuelle moyenne de la population entre 2018 et 2070

Département	Population 2018	Population 2070	Taux annuel moyen entre 2018 et 2070 (en %)
Ain	647 600	753 900	0,29
Allier	337 200	295 200	- 0,26
Ardèche	326 600	334 300	0,04
Cantal	144 800	129 600	- 0,21
Drôme	514 700	568 200	0,19
Isère	1 263 600	1 372 200	0,16
Loire	763 400	780 300	0,04
Haute-Loire	227 600	221 900	- 0,05
Puy-de-Dôme	659 000	719 400	0,17
Rhône	1 859 500	2 114 200	0,25
Métropole de Lyon	1 398 900	1 556 084	0,20
Territoire du Conseil départemental du Rhône	460 600	558 151	0,37
Savoie	433 700	442 000	0,04
Haute-Savoie	816 700	919 700	0,23

Source : Insee, Omphale 2022, scénario central.

► 2. Évolution annuelle moyenne de la population entre 2018 et 2070 (base 100 en 2018)



Lecture : la population du Rhône augmenterait jusqu'en 2066 puis diminuerait très légèrement jusqu'en 2070. Entre 2018 et 2070, elle augmenterait de 14 %.

Source : Insee, Omphale 2022, scénario central.

Le Conseil départemental du Rhône aurait, pour sa part, une croissance quasiment deux fois plus élevée que celle de la Métropole de Lyon (+ 0,37 % en moyenne par an contre + 0,20 %).

Le Rhône, l'Ain et la Haute-Savoie, moteurs de la région, compteraient, à eux trois, 463 000 habitants supplémentaires pour un gain total de 650 000 au niveau régional.

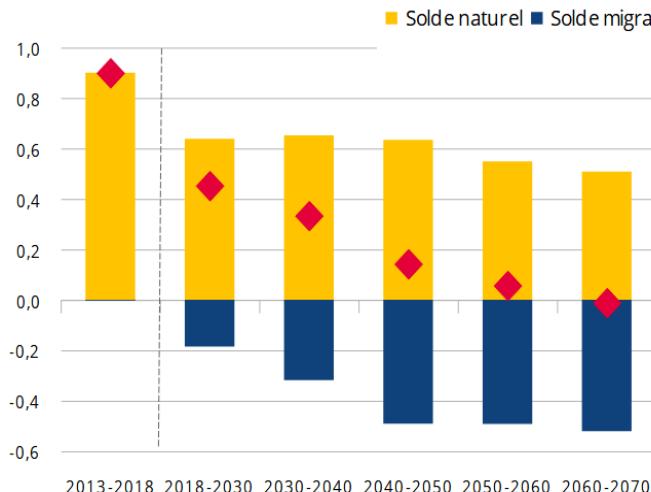
Un retournement de tendance à partir de 2066

D'après les projections, la population rhodanienne augmenterait jusqu'en 2066 pour atteindre 2 114 700 habitants, avant de très légèrement diminuer à 2 114 200 habitants en 2070 ▶ **figure 2**. Ainsi, 254 700 personnes supplémentaires résideraient dans le Rhône en 2070 par rapport à 2018, représentant 40 % de la croissance d'Auvergne-Rhône-Alpes.

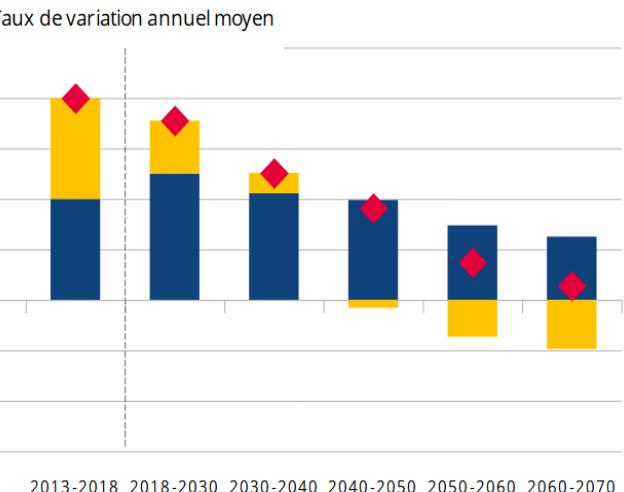
Le Conseil départemental du Rhône serait en hausse continue jusqu'en 2070, ne connaissant pas de retournement démographique alors que celui de la Métropole de Lyon aurait lieu en 2063. Ce dernier intervientrait plus tard que celui de la région (2056).

► 3. Composantes de l'évolution de la population

Métropole de Lyon



Territoire du Conseil départemental du Rhône



Lecture : la population du territoire du Conseil départemental du Rhône augmenterait de 0,71 % par an entre 2018 et 2030. Le solde naturel contribuerait à hauteur de 0,21 % et le solde migratoire à hauteur de 0,50 %.

Source : Insee, Omphale 2022, scénario central.

Seul département de la région dont la croissance serait uniquement portée par le solde naturel

Sur l'ensemble de la période 2018-2070, la croissance démographique rhodanienne serait uniquement portée par un solde naturel de + 0,46 % par an (excédent des naissances sur les décès). Cumulant solde naturel positif et déficit migratoire, le Rhône est l'unique département de la région dans ce cas.

À l'intérieur du territoire, les composantes de l'évolution de la population sont radicalement différentes. Ainsi, la Métropole de Lyon afficherait, comme le Rhône, un excédent naturel et un déficit migratoire alors que la croissance du Conseil départemental serait uniquement portée par un excédent migratoire.

Faible baisse du solde naturel dans la Métropole de Lyon

Tout au long de la période 2018-2070, le solde naturel ne cesserait de décroître dans le territoire du Conseil départemental du Rhône. Il évoluerait ainsi de + 0,21 % entre 2018 et 2030 à - 0,19 % entre 2060 et 2070 ► figure 3. En revanche, celui de la Métropole de Lyon resterait élevé tout au long de la période (entre + 0,51 % et + 0,65 % par an).

À l'inverse, le solde migratoire baisserait plus fortement dans la Métropole de Lyon que dans le Conseil départemental du Rhône.

Une population rhodanienne plus âgée en 2070

Sous l'effet de l'amélioration de l'espérance de vie, la population rhodanienne continuerait de vieillir d'ici 2070.

La modification de la structure par âge serait néanmoins différente selon les deux territoires du département. En effet, le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans triplerait entre 2018 et 2070 dans le Conseil départemental du Rhône alors qu'il doublerait dans la Métropole de Lyon. Dans le même temps, le nombre de jeunes de moins de vingt ans diminuerait dans les deux territoires (respectivement - 2 % et - 1 %).

L'âge moyen de la population rhodanienne augmenterait de quatre ans (38,5 ans en 2018 contre 42,6 ans en 2070). Cette hausse serait de seulement trois ans pour la Métropole de Lyon où la population serait toujours plus jeune qu'ailleurs (étudiants, jeunes actifs). *A contrario*, l'âge moyen de la population du Conseil départemental progresserait de sept ans sur la même période.●

Emma Bianco, Christelle Thouilleux (Insee)

► Sources

Les projections régionales et départementales 2018-2070 représentent une déclinaison locale des projections pour la France entière diffusée par l'Insee en novembre 2021. Le modèle Omphale permet de réaliser des projections infranationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Ces hypothèses sont appliquées aux quotients observés initialement sur la zone d'intérêt. Le point de départ des projections est le recensement de la population 2018.

► Pour en savoir plus

- « À l'horizon 2070, 8,65 millions d'habitants en Auvergne-Rhône-Alpes », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 151, novembre 2022.
- Retrouver les mêmes résultats pour chaque département sur insee.fr.

